

● ● ● Complexe aquatique de Chambord le projet dévoilé !

Le complexe aquatique de Chambord est un projet depuis longtemps envisagé par la ville compte tenu de l'état de la piscine actuelle. En 2009, le conseil municipal a adopté le principe d'un contrat de partenariat public-privé afin de se donner les moyens de réaliser un projet ambitieux. Les candidatures des opérateurs ont été reçues par la ville et les auditions des trois finalistes ont été faites. Le 31 janvier dernier, le conseil municipal a choisi le constructeur du complexe aquatique. Le projet gagnant, original, respectueux de l'environnement et novateur a été présenté par le Groupe Vinci.



Façade sud donnant sur le parc.

Un équipement pour tous

Le nouveau projet de complexe aquatique dans un parc urbain est très ambitieux et a pour objectif de proposer une offre plus riche et variée pour répondre à la demande des sportifs et du public. Le pro-

jet proposé par Vinci allie surtout une exigence essentielle voulue par la Ville : créer un vrai complexe aquatique au milieu d'un parc préservé, embelli et agrandi.

L'originalité du complexe est sa dualité, intérieure et extérieure. A l'intérieur, deux univers s'offriront aux Montalbanais : le complexe allie détente, sport et loisirs. A l'extérieur, le parc sera embelli.

Une halle de compétition pour les sportifs et les associations —

Depuis trop longtemps, les Montalbanais pâtissent de l'utilisation limitée de la piscine Chambord : à partir de 17 heures, ils n'y ont plus accès.

Oui, les piscines Chambord et Nautica sont victimes de leur succès.

Par ailleurs, le monde associatif très dynamique avait besoin d'une qualité d'équipement à la hauteur de ses ambitions. Ainsi, la Ville, dans ce futur complexe, a souhaité construire une piscine homologuée par la Fédération Française de Natation. La natation synchronisée, le plongeon, la nage, bénéficieront de ce niveau d'exigence.



Les autres associations sportives ou de loisirs pourront disposer d'installations adaptées à leur discipline, comme les bébés nageurs et la plongée subaquatique. Un bassin, de 25 m de long et 20 m de large, est principalement destiné à la

nage en ligne et doit permettre la pratique des activités de compétition, l'enseignement et le jogging aquatique. Doté de gradins de 500 places, il permettra l'organisation de manifestations sportives importantes.

A l'étage, des locaux administratifs (salle de réunions, bureaux) seront mis à disposition des associations.

Les associations pratiqueront leurs disciplines dans les mêmes conditions de gratuité.

Des espaces de loisirs et de détente



Parce que natation ne rime pas toujours avec compétition, l'espace de loisirs intérieur proposera un bassin d'apprentissage et d'activités, une pataugeoire protégée, de larges plages de repos et un toboggan. Le lieu se veut voluptueux,

ouvert et convivial : que ce soit les mamans avec leurs bébés ou les amateurs de détente, tous y trouveront leur plaisir. Une très belle paroi vitrée au Sud assurera une large vue vers les plages, les bassins extérieurs et le jardin. A l'étage, et parce

qu'aujourd'hui le cocooning est devenu une demande prépondérante de la population, la Ville a souhaité que le complexe soit aussi équipé d'un espace bien-être avec hamman, sauna, espace fitness et une terrasse "zen" en balcon.

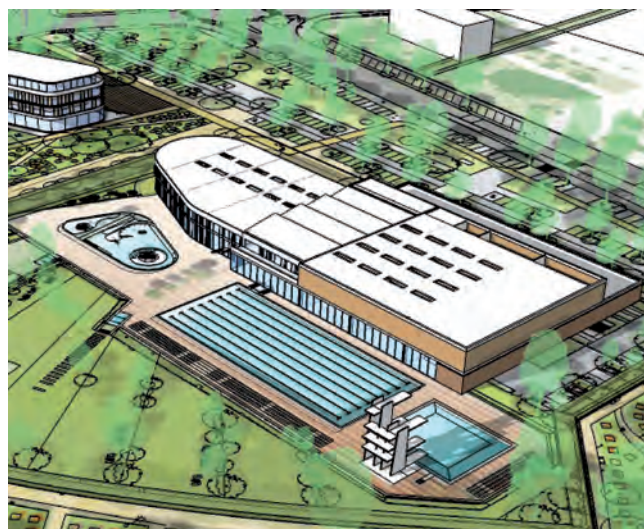
Les bassins extérieurs

A l'extérieur, on retrouve aussi cette dualité loisirs et sport. Trois structures coexistent dans un ensemble arboré et agrémenté d'équipements de détente.

Tout d'abord, l'originalité et la nouveauté du complexe est le **bassin olympique de 50 m extérieur chauffé** qui va en permettre une utilisation été comme hiver, offrant ainsi 4 fois plus de créneaux qu'aujourd'hui. **Un sas permet d'entrer dans le bassin chauffé sans s'exposer au froid hivernal.** Des gradins amovibles pourront aussi être disposés pour des compétitions autour du bassin.

Les flâneurs pourront, eux, se détendre dans un **bassin de loisirs extérieur** avec une pataugeoire, des banquettes bouillonnantes et une rivière à courant.

Par ailleurs, la **fosse du plongeur** sera aussi disponible pour pratiquer la plongée subaquatique toute l'année avec une zone de 10 m de profondeur aménagée. Des initiations à la plongée sur ces puits sont prévues.



Un jardin de loisirs complètera l'ensemble avec un immense pentaglis (toboggan à eau), des terrains de beach-volley et des espaces verts de détente pour bronzer en toute tranquillité.

Pour Bernard Pécou, adjoint en charge de la politique sportive et des équipements sportifs, "avec ce projet, les Montalbanais

auront plus d'espace et de créneaux disponibles pour nager. Le bassin extérieur chauffé permettra d'utiliser par tout temps les équipements. Ce complexe aquatique sera unique en Midi-Pyrénées" explique-t-il.

"Avec ce projet nous aurons 4000 m² d'espaces verts supplémentaires, avec un

Parc Chambord qui sera préservé. La surface de plan d'eau couverte de 1 000 m², les espaces aquatiques extérieurs avec un bassin olympique et une fosse à plongeur, feront de cet équipement une référence dans le Sud de la France.

Un environnement préservé

Vue du boulevard Edouard Herriot.



Dès le début, la Ville a souhaité que la piscine conserve sa tranquillité : les espaces verts seront agrandis.

Sur les 3 hectares du site, de nombreux arbres sur les parcelles aménagées seront

conservés (50 arbres de haute tige) et plus de 200 nouveaux arbres d'essence locale seront plantés. Au total, plus de 4000 m² d'espaces verts supplémentaires seront créés.

Parallèlement, l'aménagement du site permettra aussi de sécuriser les transports collectifs.

Pourquoi faire un PPP

Le Partenariat Public-Privé permet d'une part d'avoir recours à un opérateur qui apporte au projet imagination et innovation et, d'autre part, qui portera le poids de la dette. L'équipement sera maintenu à l'état initial tout au long du partenariat grâce à une gestion programmée des opérations d'entretien et de renouvellement des ouvrages ou des équipements. Cette particularité permettra ainsi, au bout de 25 ans à la Ville de récupérer un complexe aquatique totalement opérationnel, et quasi neuf. La valorisation foncière va permettre la création d'un bâtiment dédié aux commerces de proximité et des bureaux.

Au final, le passage par un PPP coûtera 1 million d'euros de moins à la collectivité que si elle l'avait porté elle-même.

Le coût de l'exploitation de la piscine, qui s'élève à 1,4 million d'euros/an aujourd'hui, reviendra à 1,2 million d'euros/an avec le nouveau complexe et ce, malgré une augmentation du personnel.

Les grandes étapes

●●● Début des travaux : 2012

- L'actuelle piscine continuera à fonctionner durant les travaux.
- Le skate park sera déplacé en face de l'entrée du lycée Bourdelle. Cela permettra de limiter les nuisances liées à ce genre d'équipement et de le rendre plus visible.
- Aménagement du parvis d'accès et de la contre-allée du boulevard Herriot.

●●● Fin des travaux pour la saison estivale 2013

- Déconstruction de la piscine existante.
- Agrandissement des espaces verts de 4000 m².
- Création de nouvelles circulations douces.
- Construction sur des parcelles dédiées à la valorisation foncière.